

DIVERSIFIÉ

Natixis Élan Équilibre

Diversifiez votre épargne à travers un fonds au profil de gestion équilibré investi sur l'ensemble des classes d'actifs et des zones géographiques

Une forte diversification

Natixis Élan Équilibre met en œuvre une **gestion active et discrétionnaire sur l'ensemble des classes d'actifs** (actions, obligations, monétaire, etc.) **et des zones géographiques** (Europe, Asie, Amériques, pays émergents). **Le fonds est composé d'environ 50 % d'actions et 50 % de produits de taux (obligataire / monétaire).**

La répartition entre les classes d'actifs et les zones géographiques étant amenée à évoluer régulièrement, la définition d'un indicateur de référence n'est pas pertinente. La performance du fonds peut cependant être évaluée a posteriori par l'indice composite suivant : 32,5 % MSCI Europe + 17,5 % MSCI All Countries World ex Europe + 25 % Euro MTS 3-5 ans + 25 % Euro MTS 5-7 ans. L'ensemble des indices sont dividendes nets réinvestis.

La durée minimum de placement recommandée dans le fonds est de 4 ans⁽¹⁾. Natixis Élan Équilibre est un fonds nourricier du fonds de fonds Natixis Profil Équilibre : il est investi intégralement dans ce fonds et sa gestion est donc identique.

Les expertises complémentaires de gérants spécialisés

Afin de s'adapter aux évolutions du marché, la répartition du fonds entre classes d'actifs d'une part, et entre zones géographiques d'autre part, est régulièrement ajustée par un gérant allocataire à partir des anticipations macroéconomiques des différents experts de Natixis Asset Management.

L'équipe de gestion sélectionne ensuite des fonds d'investissement au sein du portefeuille afin de bénéficier de l'expertise de gérants spécialisés par classe d'actifs et par zone géographique. Ces fonds sont principalement gérés au sein du groupe, soit directement par Natixis Asset Management, soit par différentes filiales implantées principalement aux États-Unis et en Asie.

Natixis Élan Équilibre investit également au sein de fonds gérés par d'autres sociétés de gestion afin de bénéficier d'approches et d'expertises complémentaires. La sélection de ces fonds est confiée à Natixis Multimanager, filiale de Natixis Asset Management spécialisée en multigestion (voir focus ci-contre).

Les gérants peuvent également avoir recours à des produits dérivés pour affiner leur allocation et exposer le portefeuille du fonds en fonction de leurs convictions (courbe des taux, change, matières premières, allocation sectorielle et géographique actions, etc.).

Un pilotage permanent du couple rendement/risque

Le risque est encadré à chaque étape de la construction du portefeuille. Chaque ligne fait ainsi l'objet d'une évaluation systématique de sa contribution au risque global du portefeuille. Ce pilotage rigoureux du couple rendement/risque a pour but de **rechercher les performances les plus régulières possibles dans le temps.**

La gestion du fonds est également contrôlée régulièrement par la direction Conformité, Contrôle interne et Risques qui est indépendante des équipes de gestion.

(1) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs.

Les points clés

- Une allocation dynamique associée aux expertises complémentaires de gérants spécialisés
- Une diversification en termes de classes d'actifs (actions, obligations, monétaire, etc.)
- Une diversification géographique (Europe, Amériques, Asie, pays émergents)

Focus

Afin de bénéficier de nombreuses expertises complémentaires, Natixis Multimanager, filiale de Natixis Asset Management spécialisée en multigestion, procède à une sélection de fonds investissant sur les principales places boursières.

La sélection repose sur un processus rigoureux, structuré autour des étapes suivantes :

- **la définition de l'univers d'investissement :** univers de 12 000 fonds coordonnés catégorisés ;
- **l'approche quantitative :** analyse des performances, de la volatilité et autres indicateurs ad hoc (suivi des déviations de performance et de processus notamment) ;
- **l'approche qualitative :** approfondissement du processus de gestion par les analystes / gérants (entretiens, conférences téléphoniques).

À partir de ces deux approches quantitative et qualitative, une synthèse est rédigée par les analystes pour chaque fonds présélectionné. La sélection finale d'un fonds sous-jacent doit être préalablement soumise en Comité Recherche et Sélection OPCVM, ainsi qu'à la validation du département Conformité, Contrôle Interne et Risques de Natixis Multimanager.

Profil de risque et de rendement



L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risque et de rendement croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un OPCVM par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale de calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée de l'OPCVM, calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur doit être mis à jour tous les 4 mois, le cas échéant.

Gestion des risques

Le fonds est principalement soumis au risque actions, au risque de taux, au risque de crédit, au risque de titrisation, au risque de change, et au risque pays émergents.

La gestion du fonds est contrôlée régulièrement par la direction Conformité, Contrôle interne et Risques, indépendante des équipes de gestion.

Les équipes

Natixis Interépargne est leader de la tenue de comptes d'épargne salariale en France avec plus de 3 millions de comptes gérés et 25 % de parts de marché⁽¹⁾. Depuis 40 ans, Natixis Interépargne accompagne les entreprises en matière de rémunération complémentaire afin de valoriser durablement leur politique de ressources humaines.

Natixis Asset Management se place parmi les premiers gestionnaires d'actifs européens avec 287 milliards d'euros sous gestion et près de 675 collaborateurs au 30 juin 2012⁽²⁾.

(1) Source : AFG au 31 décembre 2011.

(2) Source : Natixis Asset Management.

Contacts Natixis Interépargne

- **Par téléphone** : pour les entreprises 02 31 07 74 74*
pour les épargnants 02 31 07 74 00*
* coût d'un appel téléphonique non surtaxé
- **Par internet** : www.interepargne.natixis.com
- **Par courrier ou par fax** : coordonnées figurant sur les relevés de compte d'épargne salariale et les avis d'opérations

Caractéristiques principales

Nom du fonds	Natixis Élan Équilibre
Univers d'investissement	Diversifié
Fonds de fonds	Non
Fonds maître	Natixis Profil Équilibre
Forme juridique	FCPE
Classification AMF	Diversifié
Société de gestion	Natixis Asset Management
Déléataire de la gestion comptable	Caceis Fastnet
Teneur de comptes conservateur des parts	Natixis Interépargne
Dépositaire	Caceis Bank
Date de création	4 novembre 1969
Devise	Euro
Indicateur de référence (a posteriori)	32,5 % MSCI Europe + 17,5 % MSCI All Countries World ex Europe + 25 % Euro MTS 3-5 ans + 25 % Euro MTS 5-7 ans (dividendes nets réinvestis)
Affectation des résultats	Capitalisation
Valeur de la part à la constitution	3,05 €
Durée minimale de placement recommandée	4 ans ⁽³⁾
Fréquence de valorisation	Hebdomadaire, le vendredi

(3) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs.

Commissions et frais

- **Commissions, à la charge du souscripteur ou de son entreprise** :
 - souscription à l'entrée : au plus égale à 1,50 % du montant du versement
 - rachat à la sortie : néant
- **Commissions indirectes, à la charge du Fonds** :
 - souscription : néant
 - rachat : néant
- **Frais de fonctionnement et de gestion à la charge du Fonds** : 0,12 % TTC maximum l'an de l'actif net du Fonds
- **Frais de gestion indirects, à la charge du Fonds** : 0,65 % TTC maximum l'an de l'actif net du FCP maître Natixis Profil Équilibre⁽⁴⁾

(4) Ces frais correspondent à la commission de gestion directe du FCP maître. Le FCP maître étant un fonds de fonds, il supporte les frais des fonds sur lesquels il est investi.

POINT D'ATTENTION

Ce document a un caractère non contractuel. Il est destiné à des clients non professionnels au sens de la MIF. Les risques et les frais relatifs à cet investissement sont détaillés au sein de la notice d'information/du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) du FCPE. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Avant toute souscription, la notice d'information/le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) devra vous être remis(e). Elle/Il est disponible sur le site Internet www.interepargne.natixis.com/epargnants. Ce document est produit à titre purement indicatif. Natixis Interépargne et Natixis Asset Management ne sauraient être tenues responsables de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Document rédigé en août 2012.